



## MOT DU MAIRE

RÉMUNÉRATION  
DES ÉLUS(ES)

Dès leur entrée en fonction en novembre dernier, les membres du conseil municipal ont œuvré sur plusieurs dossiers dont les résultats seront connus à court, moyen ou long terme. Quel que soit l'échéancier, le traitement de chaque dossier est de plus en plus astreignant puisqu'il implique divers partenaires, des ressources financières ainsi que l'acquisition de compétences variées et plus affinées.

De ce fait, mensuellement, les heures passées en séances de travail ont augmenté de façon significative, lesquelles se déroulent en soirée puisque certains occupent un emploi en journée. À ces heures, s'ajoute le temps exigé pour siéger aux comités dédiés à chacun d'entre eux. Ces procédures ont été mises sur pied au cours du mandat 2017-2021 par les élus alors en place.

D'autre part, le traitement des élus(es) ne laisse personne indifférent, car ce sont eux-mêmes qui décident de leur propre rémunération. Pour l'avoir déjà vécu, ce sujet est récurrent à chaque mandat et cette

fois-ci ne fait pas exception.

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) qui représente 1100 municipalités a réalisé une étude exhaustive sur ce point. Cette étude suggère des balises afin de fixer la rémunération, notamment la richesse foncière, le budget de fonctionnement, la population, etc. Celle-ci fait état de beaucoup de variation.

Cependant, elle met également en lumière la nécessité de valoriser, auprès des citoyens(nes) le rôle et les responsabilités de plus en plus exigeants des membres du conseil municipal, en particulier par les paliers supérieurs de gouvernements.

Au désir premier de servir la communauté le mieux possible et sans parti pris lors-

qu'on fait le choix de s'impliquer en politique municipale, la rémunération est un facteur sous-jacent que l'on ne peut nier et qui peut contribuer à stimuler l'intérêt de futurs candidates ou candidats, jeunes ou moins jeunes.

C'est pourquoi le conseil s'est donné le mandat de réviser leur salaire au cours des prochains mois. La démarche habituelle sera observée, soit un avis de motion et présentation du projet en séance publique et l'adoption le mois suivant, avec ou sans modifi-

cations.

Ce processus se déroulera en toute transparence comme ce fut le cas lors des dernières révisions de la rémunération en 2018.

## LOISIRS

Vous savez sans doute que notre municipalité est propriétaire du site du Camp le Manoir depuis janvier 2021, pour l'avoir acquis des Frères du Sacré-Cœur qui l'occupait depuis plus de 50 ans.

Afin de maintenir les activités du camp de vacances et développer celles de notre camp de jour qui dessert plusieurs municipalités charlevoisiennes, nous avons confié sous bail la gestion du site à l'OBNL « Le Camp le Manoir des Éboulements ».

Ainsi, la municipalité, l'OBNL, la MRC de Charlevoix, Desjar-

dins, des partenaires privés et divers programmes gouvernementaux provinciaux ont contribué financièrement dans un projet qui totalise plus d'un million de dollars. Ce projet

consiste à la mise à niveau des systèmes d'eaux usées, améliorer de façon significative les bâtiments et créer une forêt interactive.

La part de la municipalité se chiffre à 200 000 \$ en provenance de ses surplus accumulés. Afin de répondre aux besoins croissants de l'OBNL, à son développement et aux

(Suite à la page 2)

**« D'autre part, le traitement des élus(es) ne laisse personne indifférent, car ce sont eux-mêmes qui décident de leur propre rémunération »**

## Dans ce numéro :

Mot du maire	1-2
Du côté de la bibliothèque	3
Taxes municipales	3
Changement d'heure - pandémie	4
Annonces	4

## MOT DU MAIRE (SUITE)

besoins municipaux en loisirs, une demande d'aide financière pour un gymnase connexe au *Pavillon Jean-Paul Parent* a été présentée en vertu du Fonds canadien de revitalisation des communautés (FCRC), dans le cadre du programme de développement économique du Québec (PDEQ).

La réponse à cette demande devrait être connue incessamment.

À même les sommes amassées auprès des divers partenaires, s'ajoute une mise de fonds de l'OBNL pour totaliser 400 000 \$.

Pour sa part, le conseil municipal a accepté d'investir jusqu'à un maximum de 300 000 \$ afin de compléter le financement et un emprunt est prévu à cette fin.

Ce bâtiment permettra d'offrir à toute la population Ébouloise des activités culturelles et sportives intérieures en toutes saisons, sans compter les projets municipaux et communautaires comme la Fête du village par exemple.

### OUVERTURE DU RANG ST-NICOLAS

Le rang Saint-Nicolas est fermé à la circulation des véhicules pendant la saison hivernale depuis 1993 à la suite d'une résolution du conseil municipal de l'époque.

Une pétition signée par trente-cinq (35) propriétaires a été présentée lors de la séance du conseil de décembre dernier, laquelle demandait l'ouverture du chemin du rang Saint-Nicolas pendant toute l'année.

Le conseil a accueilli favorablement cette pétition et son argumentaire. Néanmoins, avant de rendre une décision définitive pour le prin-

temps 2022, nous avons besoin de connaître la teneur des travaux de mise à niveau de la chaussée, des pontceaux et du drainage en général. Les coûts d'entretien et du déneigement sont d'autres éléments importants à évaluer.

Le service des travaux publics est mandaté pour présenter un rapport fournissant l'estimation des coûts de même qu'un échéancier pour réaliser les travaux.

La conclusion de cette étude sera communiquée aux signataires de la pétition et à toute la population lors

d'une séance régulière du conseil dans les mois à venir.

### QUAIS DE SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVE / L'ISLE -AUX-COUDRES

L'étude d'opportunité commandée par la Société des traversiers du Québec concernant la reconstruction des quais de Saint-Joseph-de-la-Rive et de L'Isle-aux-Coudres fait couler beaucoup d'encre ces temps-ci comme le dit l'expression.

Je suis intervenu à plusieurs reprises dans les médias locaux comme maire et préfet. Dans cette édition de l'Écho, je vous adresse ces mots principalement à titre de maire.

Comme prévu, le conseil a rédigé et transmis à la STQ le 24 février dernier un document présentant les enjeux et les préoccupations du site de Saint-Joseph-de-la-Rive et de Cap-au-Diable.

Je tiens à préciser que nous n'avons pas débattu des avantages et des inconvénients, mais plutôt des enjeux et des préoccupations, puisqu'à mon avis, nous avons besoin de réponses de personnes qualifiées au plan de nos préoccupations notamment.

La décision de prendre position immédiatement sur le site du quai est partagée au sein du conseil municipal. D'ailleurs, la résolution présentée à ce sujet lors de la séance régulière de février est négative. Lorsqu'il y a égalité des voix lors d'un vote, la réglementation précise que la résolution est rejetée sans que le maire exerce son droit de vote.

Ainsi, j'ai préféré m'abstenir parce que beaucoup trop d'enjeux et de préoccupations énumérées dans le document du 24 février sont sans réponse et sans débats de fonds avec la STQ et autres ministères concernés c'est-à-dire le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, le ministère des Transports et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Néanmoins, le conseil a convenu d'utiliser le document remis à la STQ pour échanger avec la population Ébouloise lors d'une consultation publique prévue en avril prochain.

La date et l'endroit vous seront annoncés par un poste de presse ainsi que par le biais de nos médias sociaux.

Nous comptons sur votre présence lors de cette consultation publique, qui mettra en lumière les enjeux de ce dossier.

*Pierre Tremblay, maire*

**« Ce bâtiment permettra d'offrir à toute la population Ébouloise des activités culturelles et sportives intérieures en toutes saisons sans compter les projets municipaux et communautaires comme la Fête du village »**

**« La décision de prendre position immédiatement sur le site du quai est partagée au sein du conseil municipal ».**

### LA LISEUSE NUMÉRIQUE DISPONIBLE AU COMPTOIR



Véritable mini bibliothèque portable, la liseuse KOBO H20 s'apparente, dans le format, à un livre traditionnel, et vous offre des heures de lecture puisqu'elle comporte déjà de nombreux titres. Aucune nécessité de téléchargement de votre part ni de connaissances très élaborées. Un guide d'utilisation simple et illustré vous permet en un temps trois mouvements de naviguer dans la bibliothèque virtuelle et de sélectionner les livres qui vous intéressent. Les modalités de prêt sont les mêmes que celles d'un livre à la différence près que vous signerez une convention de prêt et un bénévole saura répondre à vos questions en cas de besoin. Ceux et celles qui décideraient par la suite, de s'acheter une liseuse pourront profiter des nombreux livres et ressources numériques disponibles sur le catalogue du Réseau biblio.

### BÉNÉVOLES

Malgré les nombreux bouleversements dus à la pandémie, nos bénévoles restent actifs et permettent que notre bibliothèque continue de vous offrir le service que vous méritiez.

L'équipe d'achat et de préparation des livres ajoutera d'autres volumes à notre collection très bientôt, soyez à l'affût ! Nos jeunes sont toujours aussi choyés et leurs nombreuses demandes exaucées par les choix de Madame Rita.

Le conseil d'administration a su naviguer sur des eaux agitées par les nombreux virements de bord de la gestion de la pandémie. La décision d'avoir deux bénévoles en fonction lors des visites de nos jeunes le mercredi s'est avérée judicieuse. Les normes de protection ont été suivies à la lettre et continueront de l'être.

Chers usagers, nos portes restent ouvertes pour vous accueillir. Deux postes d'administrateurs sont vacants au sein de notre Conseil d'administration, dont un des responsables de la bibliothèque.

Contactez-nous par courriel :  
[bibliotheque@leseboulements.com](mailto:bibliotheque@leseboulements.com)

### SERVICES SANS CONTACT

Votre bibliothèque offre de nombreux services à distance que vous pouvez utiliser sur vos appareils d'accès à Internet. Des dizaines (186) de magazines gratuits : *Coup de pouce, Paris Match, Science & Vie, Elle, Vivre Bio, L'Aviation, Réponse Photo, et Protégez-vous.*

### GÉNÉALOGIE QUÉBEC

Accès à l'arbre généalogique complet du Québec ancien jusqu'en 1849.

### PRÊTNUMERIQUE.CA

11 949 livres numériques et 420 livres audio accessibles L'App Store et Google Play. Pour y accéder: [www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr\\_CA/les-eboulements](http://www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/les-eboulements)

### CARTE MUSÉO

Accès gratuit à 10 musées des régions de la Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches. Le service est en vigueur d'octobre à mai.

**LA BIBLIO VIRTUELLE** Un casque de réalité virtuelle sera disponible à la bibliothèque pour un essai sur place d'une durée de 15 minutes ! Il sera accessible aux personnes de 13 ans et plus. Suivez nous sur Facebook pour connaître la date de mise en fonction !

### INFORMATIONS

**EMPORTEZ-MOI** est toujours en veilleuse ! Nous espérons vous offrir ce service l'été prochain.

Le retour des livres est toujours sans frais.

**HORAIRE:** dimanche de 13 h à 15 h 30.  
Nous joindre : 2335, route du Fleuve, local 210 / Les Éboulements (Québec) G0A 2M0, Téléphone : 418 489-2990.

**NOUVEAU PORTAIL :**  
[www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr\\_CA/les-eboulements](http://www.reseaubibliocnca.qc.ca/client/fr_CA/les-eboulements)

**PAGE FACEBOOK :**  
Bibliothèque Félix Antoine Savard

*Francine Bolduc  
Pour l'équipe de la bibliothèque*

### TAXES MUNICIPALES

Vous avez reçu votre compte de taxes municipales pour l'année 2022. Celui-ci est présenté sous une nouvelle forme et certains renseignements apparaîtront désormais qu'à la suite du nouveau rôle d'évaluation. Citons pas exemple la superficie ou l'évaluation distincte du terrain et du bâtiment. Les instructions pour le paiement sont inscrites à l'endos de votre compte et les montants sont indiqués sur les coupons de paiement.

Certains parmi vous auront une facturation complémentaire de l'année 2021, jointe avec votre compte, laquelle est présentée sous l'ancien formulaire. Veuillez noter que ces deux comptes sont distincts et que vous devez acquitter la totalité des sommes qui y sont indiquées. Si vous avez des interrogations concernant ces facturations, n'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de répondre à vos questions. À noter que le taux de la taxe foncière résidentielle et non-résidentielle est

demeuré le même et qu'il y a une importante diminution des tarifs d'infrastructures d'aqueduc et d'égout étant donné la fin du règlement d'emprunt.

Nous vous demandons de respecter les dates d'échéances, d'inscrire vos matricules séparément lors des paiements par institution financière et de joindre vos coupons lorsque vous payez par chèque. Les personnes de 65 ans et plus admissibles à la subvention potentielle relative à une hausse de taxes recevront leur formulaire sous pli séparé d'ici quelques jours.

# INFORMATIONS

## CHANGEMENT D'HEURE VÉRIFIEZ VOS AVERTISSEURS !



Signe que le printemps est à nos portes, le temps est venu **d'avancer l'heure** dans la nuit du 12 au 13 mars prochain.

Ce changement d'heure nous fera «perdre» une heure car à 2 h du matin dimanche il sera déjà 3 h, mais en contrepartie nous gagnerons en clarté à tous les soirs. En effet, le soleil se couchera désormais plus tard en soirée, comme partout au Québec.

**Lors du changement d'heure** il ne faut pas perdre la bonne habitude de vérifier les piles de votre **avertisseur** de fumée et de monoxyde de carbone !

Votre service de sécurité incendie souligne que la durée de vie d'un avertisseur est de 10 ans et que la date d'expiration y est indiquée. Passé ce délai, il est très important de remplacer vos avertisseurs !



**MUNICIPALITÉ DES ÉBOULEMENTS**  
2335, route du Fleuve  
Les Éboulements (Québec) G0A 2M0  
Téléphone : 418 489-2988

### MEMBRES DU CONSEIL

**MAIRE :** Pierre Tremblay  
**Conseillères :** Sylvie Bolduc  
Diane Tremblay  
Évelyne Tremblay  
**Conseillers :** Mathieu Bouchard  
Michel Crevier  
Mario Desmeules

## PANDÉMIE

Deux années bien comptées sont passées sous le signe de la pandémie de la COVID-19 et de ses variants. Pour reprendre les mots répétés maintes fois par le premier ministre François Legault, « nous voyons enfin la lumière au bout du tunnel ».

Ainsi, les activités mises de côté reprennent vie petit à petit et l'édifice municipal est plus animé.

Les jeunes de l'école sont de retour à la bibliothèque, le local du Cercle de Fermières est habité, les membres du club Fadoq annoncent leur retour et la grande salle sera à nouveau l'hôte de nombreuses rencontres et activités « comme dans le temps ».

Les bureaux municipaux recommencent à accueillir leurs citoyens après cette pause et les réunions du conseil reviennent en présentiel.

En rétrospective, que de changements et d'adaptation nous avons dû faire, comme partout ailleurs, mais du moins, nous aurons passé au travers. Pendant ce temps, plusieurs de nos citoyens(nes) nous ont quittés sans adieux ou presque...

Le coût de la vie a augmenté, la facture de l'épicerie et de l'essence font réfléchir.

Les prochaines mesures concernant le couvre-visage sont annoncées : la fin de l'obligation de le porter dans tous les lieux publics (excluant les transports publics) au plus tard à la mi-avril et la fin de l'obligation de le porter dans les transports publics au plus tôt au mois de mai.

D'ici là, croisons les doigts pour que la vie reprenne son cours et que, pour reprendre une autre maxime populaire, « ça va bien aller »!

## LE CLUB FADOQ LES BLÉS MÛRS A LE PLAISIR DE VOUS ANNONCER LA REPRISE DE SES ACTIVITÉS !

La réouverture du local aura lieu mercredi le 16 mars à 13 h (jeu de cartes et bingo).

Le baseball poche reprendra le mardi 15 mars à 19 h :  
Contactez Monsieur Gilles Gauthier au 418-452-3460

Le bridge, date à déterminer :

Contactez Madame Louise Lévêque au 418-635-2847

Nous vous attendons nombreux et avons très hâte de vous revoir. Une invitation spéciale est adressée aux nouveaux membres à venir nous rejoindre lors de nos activités pour en assurer la relève. Vous êtes les bienvenus !

*Carole Tremblay, présidente*

*Téléphone : 418-452-8272*



**SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL :** LUNDI, 4 AVRIL  
LUNDI, 2 MAI

**HEURES D'OUVERTURE :** le bureau municipal est ouvert du lundi au jeudi de 8 h 15 à 12 h et de 13 h à 17 h, le vendredi de 8 h 15 à 12 h 15 et fermé en après-midi. Veuillez prendre note que les bureaux seront fermés les 15 et 18 avril en raison de la fête de Pâques.

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE :**

LINDA GAUTHIER  
DANIÈLE TREMBLAY  
MATHIEU BILODEAU

**GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE :**

**CHARGÉ DE PROJET ET URBANISME :**

**DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET**

**CHEF POMPIER :**

GRÉGOIRE BOUCHARD  
PATRICK BOUCHARD  
JUSTIN GINGRAS

**CHEF D'ÉQUIPE :**

**INSPECTEUR EN BÂTIMENT :**

L'inspecteur est présent le mardi et le mercredi de 8 h 30 à 16 h 30

**SERVICE D'URGENCE :**

9-1-1

**SERVICE D'INCENDIE ( PERMIS DE BRÛLAGE ) :**

418 635-1215

Votre prochain Écho des Éboulements paraîtra le 5 mai. Pour informations, veuillez communiquer avec Danièle Tremblay, responsable, à dtremblay@leseboulements.com



RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB  
leseboulements.com et  
Notre page Facebook : municipalité  
des Éboulements